



Le 6 octobre 2016

Déclaration de la vérificatrice générale concernant le dépôt des Comptes publics de la province

(Toronto) Les états financiers consolidés de la province de l'Ontario pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 présentent fidèlement le déficit annuel, le déficit accumulé, le passif au titre des régimes de retraite ainsi que les charges de retraite de la province, a déclaré la vérificatrice générale de l'Ontario, Bonnie Lysyk, après que le gouvernement eut déposé aujourd'hui les Comptes publics de l'Ontario de 2015-2016.

Mme Lysyk a toutefois précisé que son opinion était nuancée par une réserve étant donné que les données comparatives de 2014-2015 n'ont pas été rajustées pour tenir compte comme il se doit :

- du déficit accumulé en 2014-2015 qui est majoré de 8,201 milliards de dollars;
- des dépenses en éducation et des charges gouvernementales générales et autres qui sont majorées de 953 millions de dollars;
- du déficit annuel qui est majoré de 953 millions de dollars.

Par ailleurs, la section Étude et analyse des états financiers qui accompagnent les états financiers consolidés ne rend pas compte de ces rajustements.

La question débattue ces derniers jours porte sur le traitement comptable, par le gouvernement, des avoirs de retraite associés au Régime de retraite des enseignantes et enseignants de l'Ontario et au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario. Le gouvernement a précédemment inclus ces avoirs de retraite dans ses états financiers, même s'il n'exerçait aucun contrôle sur ceux-ci ou ne pouvait y accéder de manière unilatérale.

Le gouvernement prépare lui-même ses états financiers, et il n'a pas fourni à ses auditeurs externes – c'est-à-dire au Bureau de la vérificatrice générale – une preuve suffisante à l'appui de son opinion selon laquelle il devrait continuer de comptabiliser les avoirs de retraite dans les états financiers de la province de l'Ontario.

Notre Bureau a mentionné qu'il y avait un problème relatif à la comptabilisation des avoirs de retraite par la province à la suite d'un examen approfondi effectué cette année, qui a été déclenché par une augmentation considérable de la valeur de ces actifs, et il a fait part de ses préoccupations à la Division du contrôleur provincial en juin dernier.

Mme Lysyk a mentionné que son Bureau a accompli un travail considérable avant d'en arriver à sa position actuelle sur les avoirs de retraite. Cette position est également conforme aux normes comptables du secteur public ainsi qu'aux normes appliquées par la province de la Colombie-Britannique et celle du Nouveau-Brunswick.

Mme Lysyk a indiqué que son Bureau examinera toute nouvelle information que le gouvernement lui communiquera pour étayer sa position durant la prochaine année.

-30-

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Bonnie Lysyk, vérificatrice générale de l'Ontario, au 416 327-1326.

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et la gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.